



ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES

FONDS SPÉCIAL DES PENSIONS DES OUVRIERS
DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE L'ÉTAT

CUMUL LIBRE DECLARATION SUR L'HONNEUR

Article L 84 du code des pensions civiles et militaires

Je soussigné(e).....

souhaite cumuler ma pension de retraite Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat (FSPOEIE) avec l'emploi rémunéré exercé auprès de (nom et coordonnées de l'établissement)

.....
depuis le (date de la poursuite ou de la reprise d'activité)

Je confirme avoir versé des cotisations auprès des régimes de base et complémentaires suivants et je déclare avoir obtenu la liquidation des pensions de ces régimes aux dates ci-après mentionnées :

Nom du régime	Pension liquidée (rayer la mention inutile)	Date de liquidation
FSPOEIE	OUI / NON
RAFP	OUI / NON
CNAV/CARSAT	OUI / NON
IRCANTEC	OUI / NON
AGIRC-ARRCO	OUI / NON

Je déclare en outre, avoir aussi versé des cotisations auprès des régimes de base et complémentaires suivants et je déclare avoir obtenu la liquidation des pensions de ces régimes aux dates ci-après mentionnées :

Nom du régime (1)	Pension liquidée (1) <i>(rayer la mention inutile)</i>	Date de liquidation (1)
.....	OUI / NON
.....	OUI / NON
.....	OUI / NON
.....	OUI / NON
.....	OUI / NON
.....	OUI / NON

(1) Vous devez indiquer les régimes retraite de base et complémentaires obligatoires, nationaux ou étrangers ainsi que ceux des organisations internationales, auprès desquels vous avez cotisé et qui n'auraient pas été listés dans le précédent tableau.

Vous devez ensuite préciser la date de liquidation de ces régimes

Par le présent document, je déclare sur l'honneur l'exactitude et l'exhaustivité des informations ci-dessus.

J'atteste ainsi avoir cotisé auprès des régimes listés ci-dessus et avoir liquidé mes retraites personnelles auprès de la totalité des régimes de base et complémentaires légalement obligatoires.

Fait àLe

Signature :

Attention Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 code pénal.